

# ANNEXE 3 : COMPOSITION DE L'EQUIPE (Classement par équipe)

(Modèle de la fiche disponible en ligne sur le site <https://www.ats-sport.com/>)

**RAPPEL** : Chaque concurrent doit remplir la fiche d'inscription individuelle en ligne et présenter l'attestation d'appartenance à sa corporation lors du retrait des dossards. Seul le chef d'équipe doit, lors de son inscription, renseigner la composition de l'équipe.

**TARIF : GRATUIT**

Nom de l'équipe : \_\_\_\_\_

Corporation & pays : \_\_\_\_\_

Capitaine de l'équipe : \_\_\_\_\_

Nombre d'équipiers : 5  6  7  8

	NOM	Prénom	Date de naissance	Age (en 2019)
Equipier 1 (Féminine)				
Equipier 2 (- 40 ans)				
Equipier 3 (- 40 ans)				
Equipier 4 (+ 40 ans)				
Equipier 5 (+ 40 ans)				
Equipier 6 (optionnel)				
Equipier 7 (optionnel)				
Equipier 8 (optionnel)				

## Rappel sur la composition des équipes :

- Les équipes mixtes seront composées de 5 coureurs au minimum (**1 féminine – 2 hommes de moins de 40 ans et 2 hommes de plus de 40 ans**) et de 8 coureurs au maximum (en respectant la base d'**1 féminine – 2 hommes de moins de 40 ans et 2 hommes de plus de 40 ans**). Compteront pour classement final, l'addition de la meilleure place féminine, des 2 meilleures places « hommes de moins de 40 ans » & des 2 meilleures places « hommes de plus de 40 ans ».

**L'équipe gagnante sera celle qui aura le moins de points.**

**N.B** : Si une équipe n'a pas de féminine, elle peut participer au classement par équipe. Compteront pour classement final, l'addition des 2 meilleures places « hommes de moins de 40 ans » & des 2 meilleures places « hommes de plus de 40 ans ».

**40 points de pénalité seront ajoutés au total de ces équipes.**